



CONSEIL COMMUNAL

Jeudi 22 janvier 2015 – 18 heures

salle du Conseil de l'Hôtel de ville
(1er étage de la Maison des Citoyens)

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE

POINTS INSCRITS A LA DEMANDE DE CONSEILLERS :

- 34.1 N4 à Belgrade: attention danger!** (M. P-Y. Dupuis, Conseiller communal Indépendant)
- 34.2 Evaluation du règlement mendicité.** (Mme F. Laboureur, Conseillère communale ECOLO)
- 34.3 Plan anti mendicité** (Mme E. Tillieux, Cheffe de groupe PS)
- 34.4 Consultation populaire: combien coûte aux Namurois la campagne "com" partielle du collège communal?** (M. A. Piret, Conseiller communal PS)
- 34.5 Pour un Plan namurois de prévention et de lutte contre le radicalisme** (M. A. Piret, Conseiller communal PS)